

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (2011)
Heft: 1: Vieillesse et addiction : un sujet tabou

Artikel: Vieillesse et addiction : un tabou
Autor: Weber, Marianne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les problèmes d'argent ou de santé sont aussi fréquemment une raison pour les client-e-s souffrant d'addiction de s'adresser à la consultation sociale de Pro Senectute.

photo : Tres Camenzind

SAVOIRS SPÉCIALISÉS

Vieillesse et addiction : un tabou

L'addiction chez les personnes âgées reste un problème sous-estimé et tabou. Les personnes concernées placent la consultation sociale de Pro Senectute face à des tâches exigeantes.

Marianne Weber – responsable consultation sociale et information, Pro Senectute Suisse

Une addiction réduit considérablement la qualité de vie des personnes concernées et de leurs proches. Chez les personnes âgées, il s'agit essentiellement de dépendances à l'alcool, à la nicotine et aux médicaments. Outre ces substances licites, la dépendance à des substances illégales (héroïne, cocaïne) ou à leurs substituts (méthadone) est de plus en plus répandue. Cette dernière caté-

gorie concerne le plus souvent des personnes dépendantes de longue date. Nombre d'entre elles consomment depuis plusieurs décennies, présentent des addictions chroniques et tombent souvent dans la déchéance. Ce phénomène pose de nouveaux défis aux EMS : parallèlement aux soins médicaux, il convient également d'intégrer les dépendant-e-s de longue durée dans le quotidien des homes.

Une addiction cachée complique le traitement

L'addiction chez les aîné-e-s reste un sujet tabou. Les personnes concernées cachent leur dépendance et sont difficiles à atteindre. Souvent, leurs proches les « couvrent ». S'ensuit une codépendance : outre le sujet dépendant, d'autres personnes se com-

portent d'une manière qui favorise la consommation. Elles soutiennent par exemple les personnes dépendantes en leur fournissant régulièrement des produits engendrant la dépendance, en les aidant financièrement ou en tolérant tacitement l'addiction. La souffrance des personnes dépendantes est atténuée, certes, mais leur traitement devient nettement plus difficile. Interpellées sur leur addiction, les personnes concernées ou codépendantes la nieront ou la minimiseront dans la majorité des cas. Ce déni peut être compris en tant que mécanisme de défense, car la confrontation revêt un caractère menaçant et soulève des questions très pénibles.

En parler ou non ?

Tôt ou tard, une addiction entraîne en règle générale des difficultés financières. Les problèmes d'argent ou de santé sont aussi fréquemment une raison pour les client-e-s souffrant d'addiction de s'adresser à la consultation sociale de Pro Senectute, bien que la plupart d'entre eux/elles taisent leur dépendance. Les travailleurs sociaux se trouvent donc confrontés à un dilemme : faut-il aborder le sujet si le client ne l'évoque pas de lui-même ? Et courir le risque qu'il refuse de nouvelles séances, voire coupe tout contact ? Avant d'aborder le sujet de l'addiction, le travailleur social doit impérativement instaurer une relation de confiance avec son client. Dans un entretien de confrontation, l'entrée en matière requiert beaucoup de doigté. Les travailleurs sociaux doivent formuler leurs perceptions ou suppositions de manière directe, neutre et sans jugement de valeur. Ce qui est possible avec des phrases commençant par : « Je remarque que... », « J'ai l'impression que depuis notre première discussion, vous avez davantage... ».

Une fois que la problématique de l'addiction est « sur la table » et que le client est disposé à changer et à régler son problème, il est fait appel à des services spécialisés dans le traitement des addictions. Le médecin de famille et les proches sont eux aussi des personnes clés à intégrer lors du traitement de dépendances.